Volet technique 2025

Réhabilitation d’installations Solaire thermique collectives pour la production d’eau chaude

# Description détaillée de l’opération

## Contexte du projet :

(Faire un copié/collé si déjà renseigné sur votre page AGIR)

*Présenter le contexte de l’opération, en particulier :*

* La situation existante : source d’énergie d’appoint utilisée, typologie des bâtiments desservis, nombre de logements…
* Etat de l’installation actuelle (à l’arrêt ou en sous production, productivité mesurée,…)
* Actions à l’amiable ou juridique lancée sur cette installation.

*Pour la saisie de votre dossier dématérialisé, vous pouvez vous inspirer du texte à trou ci-dessous, donné à titre d’exemple et qui peut être ajusté selon le contexte de votre projet.*

Exemple de contexte attendu pour un projet de réhabilitation de centrale solaire chez un bailleur :

La résidence XX a été construite en YY. Elle comporte XXX logements répartis sur YYY bâtiments. La production d’ECS du site est réalisée par une installation solaire et un appoint ZZ.

Les mesures en chaufferie sur site démontrent une productivité de YYY bien inférieure aux ZZZ attendus dans l’étude initiale//démontrent un arrêt total depuis XX.

L’installation a fait l’objet d’une action YY envers ZZ et d’un XXX s’étant soldé par YYY en date du ZZZ.

## Description du projet :

(Faire un copié/collé si déjà renseigné sur votre page AGIR)

Présenter succinctement votre projet : le porteur de projet, préciser le type d’usage concerné (collectif, tertiaire, industrie, agricole), les informations sur l’actuelle installation solaire thermique (taille, âge,…) indiquer la localisation et le maitre d’ouvrage de l’opération, préciser la date prévisionnelle de remise en service, ainsi que l’exploitant de l’installation.

Pour la saisie de votre dossier dématérialisé, vous pouvez vous inspirer du texte à trou ci-dessous, donné à titre d’exemple et qui peut être ajusté selon la nature de votre projet.

**Exemple de description de projet attendue :**

L’opération vise à réhabiliter une centrale solaire thermique, d’une surface de capteurs solaires de XX m² ; pour une production de chaleur solaire théorique (étude initiale) de YY MWh/an, mise en service en date du ZZ.

L’opération est située à ZZ pour le compte de XXX, qui est le bénéficiaire de la chaleur, dans le secteur d’activité YYY. L’opération est portée par ZZZ. La date prévisionnelle de remise en service est le XX L’installation sera exploitée par YY

## Objectifs et résultats attendus

(Faire un copié/collé si déjà renseigné sur votre page AGIR)

Décrire succinctement les objectifs du projet et les résultats escomptés.

*Pour la saisie de votre dossier dématérialisé, vous pouvez vous inspirer du texte à trou ci-dessous, donné à titre d’exemple et qui peut être ajusté selon les objectifs et résultats attendus pour votre projet.*

**Exemple d’objectifs attendus :**

Objectif énergétique :

La quantité annuelle prévisionnelle d’énergie renouvelable issue de l’installation est de XX MWh EnR&R / an (MWh solaire utile)

Le taux d’EnR&R global sera de YY %

Objectif environnemental :

Le projet permettra de réduire réellement l’impact environnemental, en évitant le rejet d’environ ZZ tonnes d’équivalent CO2

# Suivi et planning du projet

Indiquer les grandes étapes du projet ainsi que les dates prévisionnelles clés suivantes :

* *Date de démarrage de l’audit de l’installation :*
* *Date de rendu de l’audit :*
* *Démarrage des travaux de réhabilitation :*
* *Réception de l’installation :*
* *Mise en service dynamique :*

# Engagements spécifiques

Le projet doit respecter toutes les lois et normes applicables et le bénéficiaire doit obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires relatives à la conformité des installations.

## Engagement sur les caractéristiques des installations

* Le projet correspond exclusivement à une (ou des) installation(s) solaire(s) thermique(s) pour la production d’eau chaude ;
* Le projet doit obligatoirement avoir recours à l’installation de capteurs solaires thermiques à circulation de liquide certifiés (CSTBat, SolarKeymark ou équivalents) ;
* L’installation devra avoir moins de 20 ans depuis sa mise en service à la date de dépôt de la demande d’aide.

## Engagement spécifique

* L’ensemble des moyens de recours (à l’amiable et/ou judiciaire) contre les parties responsables de l’installation auront été utilisés (Garantie de Parfait Achèvement, Dommage d’Ouvrage, Assurance décennale et autre...).

## Autres engagements spécifiques :

Le bénéficiaire s’engage à employer des professionnels qualifiés selon les conditions d’éligibilité et de financement du dispositif.

Le bénéficiaire s’engage à mettre en place un contrat de suivi/maintenance de son installation si elle est dépourvue de services techniques en interne.

L’installation devra être suivie et maintenue par un exploitant/agent technique formé selon le référentiel de formation « SOCOL exploitant »ou ayant la Qualification Qualisol Collectif délivrée par Qualit’Enr ou la Qualifications 5131 ou 5132 délivrées par Qualibat + une formation “Qualisol solaire thermique collectif” (contrat d’exploitation obligatoire).

Le cas échéant, le bénéficiaire s’engage à mettre en place une instrumentation selon le type de schéma hydraulique choisi. Cette instrumentation est destinée à assurer le suivi du fonctionnement et des performances des installations pendant toute la durée de leur exploitation. Elle devra être suffisante pour permettre la mesure de l’Energie Solaire Utile (ESU) fournie par l’installation solaire.

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

***Les mentions figurant en vert sont des variantes laissées à la discrétion de l’ADEME en fonction de la nature du projet et du calendrier de réalisation de l’opération.***

Selon les indications du contrat, vous devrez nous transmettre un ou plusieurs des rapports ci-dessous.

**1. Un rapport intermédiaire,** à remettre, dans les 6 mois suivant la réalisation de l’audit comprenant :

* Par installation :
  + Un rapport d’audit réalisé en association avec le futur exploitant ou intégrant l’état des lieux de celui-ci.

**2. Un rapport final,** à remettre dans un délai maximum de 6 mois après la remise en service de l’installation, comprenant :

* Par installation :
  + Le livret de MeSD, renseigné et concluant sur le bon fonctionnement de l’installation.
  + Le contrat d’exploitation signé intégrant :
    - Un processus de contrôle de bon fonctionnement ou suivi simplifié
    - ou avec un contrat de performance énergétique (basé sur un Esu ou sur le productible de la boucle primaire solaire ET qecs été)
    - ou une copie du contrat d’intervention à bon de commande du prestataire de maintenance curative dans le cas d’une exploitation internalisée.
  + Les justificatifs de formation de l’exploitant (internalisé ou non), s’il n’était pas formé initialement.
  + Suivant les cas, les justificatifs de formation de l’installateur, prestataire de maitrise d’œuvre ou d’AMO pour la phase travaux.